

## LE COMPORTEMENT ADAPTATIF : LE DÉFI DE LA MESURE

Paul Maurice

Cette présentation comportait deux objectifs. Dans sa première partie, elle visait à esquisser l'évolution du concept de comportement adaptatif en Amérique du Nord, en examinant les racines de sa conception, les définitions successives et leur impact sur la problématique de son estimation, notamment dans le cadre diagnostique. Le lecteur retrouvera dans Maurice et Piédalue (2003) l'essentiel de cette première partie, sauf pour une courte introduction visant à rappeler l'évolution récente de cette composante du diagnostic de la déficience intellectuelle. La seconde partie de la présentation, que l'on retrouve ici, visait à faire état des travaux réalisés au Laboratoire de mesure du comportement adaptatif à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), notamment en évoquant la contribution de plusieurs générations d'étudiants et les avenues de développement de l'Échelle québécoise de comportement adaptatif.

### LE COMPORTEMENT ADAPTATIF

L'expression *comportement adaptatif* est utilisée dans le champ de la déficience intellectuelle depuis que l'Association Américaine sur le Retard Mental l'a introduite dans son 5<sup>e</sup> Manuel sur la Classification, en 1959 (Heber, 1961) comme critère diagnostique définissant ce qu'à l'époque on appelait la déficience mentale. Jusqu'à ce moment, deux

critères servaient au diagnostic. Tout d'abord le QI, une mesure de l'intelligence par un test administré individuellement et dont les résultats pour un individu sont comparés à un échantillon représentatif d'une population nationale, critère utilisé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Le second critère était que le retard devait se manifester durant la période développementale, soit avant l'âge de 18 ans.

L'ajout, dans le système diagnostique, du critère *comportement adaptatif* ouvre l'ère moderne. À partir de ce moment, ce critère fera partie de tout système organisé de classification et de diagnostic<sup>1</sup>. Le construit gagnera en popularité et, surtout, sera précisé et opérationnalisé, bien qu'il suscitera des débats quant à sa structure et, même, quant à sa pertinence dans le processus diagnostique.

Définie comme la « conformité aux attentes d'autonomie personnelle et de responsabilité sociale selon l'âge et la culture de la personne » par Grossman (1983), la difficulté à répondre à ces attentes constitue un des signes caractéristiques de la déficience. Jusqu'en 1992, les domaines spécifiques couverts par le comportement adaptatif étaient implicitement définis par les instruments de mesure disponibles sur le marché. Dans la 9<sup>e</sup> révision du

---

Le texte a été révisé pour faciliter sa présentation sous forme d'article et peut diverger de la présentation orale soutenue par des diapositives.

---

1. Mentionnons qu'en même temps que l'introduction du *comportement adaptatif* comme critère diagnostique supplémentaire, le seuil pour le QI déficitaire passe de 2 écarts-types à un seul écart-type. Ce n'est qu'avec la révision de 1973 que l'AAMR reviendra au seuil de 2 écarts-types.

Manuel de l'AAMR, Luckasson *et al.* (1992/1994) voulurent clarifier la situation en spécifiant, dans la définition même, dix domaines d'*habiletés adaptatives* spécifiques soit :

- la Communication, les Soins personnels;
- les Compétences domestiques;
- les Habiletés sociales;
- l'Utilisation des ressources communautaires;
- l'Autonomie;
- la Santé et la Sécurité;
- les Aptitudes scolaires fonctionnelles;
- les Loisirs et le Travail.

C'est cette catégorisation du contenu qui a été retenue pour les éditions subséquentes du DSM-IV (American Psychiatric Association, 1994; 2000) dans le critère diagnostique du *fonctionnement adaptatif*. Ce fonctionnement est défini « comme la façon dont l'individu fait effectivement face aux exigences de la vie courante et [...] sa capacité à atteindre les normes d'autonomie personnelle que l'on peut attendre eu égard à son groupe d'âge particulier, son contexte socioculturel et son environnement. »

Dans sa version 2002, l'AAMR (Luckasson, Borthwick-Duffy, Buntinx, Coulter, Craig, Reeve, Schalock, Snell, Spitalnik, Spreat & Tassé, 2002/2003) revient au terme *comportement adaptatif*, maintenant défini comme « l'ensemble des habiletés conceptuelles, sociales et pratiques apprises par les individus pour permettre leur fonctionnement dans la vie quotidienne » (p.14). Cependant, l'AAMR ne considère pas avoir significativement restreint ou élargi, par cette modification de la formulation, les domaines définis dans sa version antérieure. Elle propose un tableau de correspondance avec les dix domaines de la version précédente. Le choix de trois domaines

s'inspire de travaux d'analyse factorielle qui suggèrent la présence de trois composantes.

## **LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCHELLE QUÉBÉCOISE DES COMPORTEMENTS ADAPTATIFS**

### **À l'origine l'AQPRM**

À la fin des années 70, dans le cadre de l'Association Scientifique pour la Modification du Comportement (ASMC), plusieurs professionnels avaient formé un groupe de travail sur le retard mental, le GTRM. L'objectif était de repérer, traduire et produire des instruments de travail pour les professionnels du secteur de la déficience intellectuelle, pour lesquels ces instruments faisaient cruellement défaut. Des psychologues, mais aussi des éducateurs, des administrateurs, des ergothérapeutes en faisaient partie; jusqu'à une quinzaine de personnes dans les belles années.

Après quelques mois seulement, le groupe était devenu très actif et, de ce fait, constata rapidement que le cadre d'un groupe de travail de l'ASMC n'était pas fonctionnel pour leurs ambitions. Il fut donc décidé de former un groupe de travail spécifique et incorporé. Ainsi naquit, en 1981, l'Atelier Québécois des Professionnels sur le Retard Mental (AQPRM). L'AQPRM investit ses premiers efforts dans la traduction et la publication des fiches BCP (Behavioral Characteristics Progression), publiées par l'AQIS alors qu'elle portait à l'époque le nom d'AQDM (IQDM, 1984).

L'idée de développer un nouvel instrument d'évaluation du comportement adaptatif naquit du constat que le seul outil disponible, pouvant servir au diagnostic, était l'Adaptive Behavior Scale (ABS) de l'AAMD (1969). Bien que traduit en français grâce au travail de Jean-Charles Lessard de l'Université Laval, cet instrument ne permettait pas, dans sa forme originale, une évaluation quantitative, notamment, un usage qui aurait permis de calculer un score total aux fins de comparaison statistique à une moyenne standard. L'instrument était complexe

d'administration et de cotation. De surcroît, alors que progressait rapidement le mouvement de désinstitutionnalisation, il ne présentait que des normes pour des populations institutionnalisées, produites dans l'édition américaine de 1974. Sa vocation était hybride, visant autant l'évaluation que la programmation. À cette époque, le Vineland Adaptive Behavior Scale n'était pas encore publié, bien que sa sortie fût annoncée. C'est cet instrument qui a marqué le passage de l'ère clinique à l'ère psychométrique en ce qui concerne l'estimation du comportement adaptatif.

À la suite de cette analyse, la question était de déterminer s'il était plus pertinent de développer un instrument local plutôt que d'en traduire un. Plusieurs arguments furent évoqués : un instrument traduit peut être rendu disponible plus rapidement et bénéficie en partie des travaux psychométriques faits sur la version originale; cependant, dans un instrument traduit, il est difficile d'apporter des modifications sans consulter l'éditeur de la version originale. Par ailleurs, le développement d'une version originale implique un investissement plus important et une perte de comparabilité avec la littérature américaine. Finalement, la nature de la mesure du comportement adaptatif ayant une forte composante socioculturelle spécifique, c'est cette considération qui entraîna la décision de créer un tel instrument.

Le premier effort de l'AQPRM a porté sur la construction d'une échelle de comportement adaptatif dont le « nom de code était le Harvey III ». Ce nom a été choisi parce que Maurice Harvey, membre du groupe, avait déjà révisé son échelle de développement et avait produit la version II. Les premiers travaux ont pu démarrer grâce aux efforts de Marc Piédalue et Robert Bergeron qui ont piloté une demande de subvention au Ministère des Affaires Sociales. Les premiers travaux ont été réalisés par André Soulières qui a agi comme coordonnateur d'une petite équipe d'assistants de recherche. Déjà, à cette époque, le projet a été réalisé dans les locaux de l'UQAM – au Pavillon Read, pour les intimes. La première étape du projet a consisté à générer des items qui devaient, par la

suite, être évalués. Il fut convenu de changer le nom pour Échelle québécoise de comportements adaptatifs. Il est à noter que nous avons choisi de mettre comportements adaptatifs au pluriel, assumant qu'il était peu probable que cet amalgame de domaines de comportements puisse être monofactoriel (ou unidimensionnel), contrairement à la pratique actuelle qui le désigne sous le vocable « le » comportement adaptatif.

La première version expérimentale est alors constituée d'environ 1 000 items, tirés de 25 instruments d'évaluation du comportement adaptatif disponibles sur le marché. De nombreux items originaux sont rédigés, d'autres sont reformulés puis classés dans des sphères, dimensions et sous-dimensions. En s'inspirant des travaux publiés dans Grossman en 1983, les items sont classés en 9 niveaux adaptatifs.

Par la suite, le tout est soumis à treize experts qui évaluent la représentativité sur une échelle de 1 à 4 en rapport avec chaque classement en sphère et niveau adaptatif. Ceci mène à une réduction du nombre d'items à 562, mais aussi à la révision de la structure où les sous-dimensions sont éliminées pour ne garder que sept sphères de comportement adaptatif et une sphère de comportement inadéquat.

### Ère UQAM

Le financement externe du projet est venu à se tarir. Étant donné l'ampleur des travaux à mener, il fut convenu qu'on proposerait à des étudiants de poursuivre le développement de l'instrument de mesure dans le cadre de leurs travaux de recherche, de mémoire ou de thèse, dans ce qui allait devenir le Laboratoire de mesure du comportement adaptatif du département de psychologie de l'UQAM, que j'ai dirigé à partir de ce moment.

### Analyse d'items

La première étudiante à se lancer dans cette aventure fut Nicole Renaud, qui travailla sur l'analyse d'items. Elle partit du questionnaire expérimental de 562 questions et le soumit à

73 éducateurs, enseignants et chefs de module de divers milieux, qui évaluèrent 202 personnes ayant une déficience intellectuelle. Ceci permit de dégager des indices de difficulté pour chaque item et des indices de consistance interne. Un élément de parenté que l'ÉQCA a conservé de l'ABS, c'est la mesure des comportements dits « maladaptatifs ». La version originale fournit des critères de test-retest satisfaisants et avec des accords inter juges, qui ont été mis en évidence par un travail produit par Marc Tassé, qui a permis d'établir ces premières propriétés psychométriques classiques.

### **Correction normative ou critériée**

La question se posa de déterminer comment les réponses au questionnaire seraient traduites en termes utiles pour l'évaluation diagnostique réalisée par le clinicien. Évidemment, l'idée de normes dérivées sur un échantillon représentatif de la population semblait la forme la plus sophistiquée. Mais deux considérations nous ont amenés à opter pour une évaluation de type critérié. D'une part, notre questionnaire original comportait beaucoup d'items couvrant des niveaux de fonctionnement très bas, rendant la passation d'un tel questionnaire à une population générale très hasardeuse et générant un effet plafond important. D'autre part, une telle opération était relativement lourde étant donné l'étendue d'âge que voulait couvrir le questionnaire original. Nous avons donc opté pour une version critériée basée sur un tableau de fonctionnement fourni par Sue Warren Allen, publié en 1983. Ce tableau avait pour but de situer le clinicien sur les capacités de la personne.

Un travail de recherche mené par Paul Boudreault auprès de 22 juges expert, avec la collaboration de François Gagné, a permis d'établir une évaluation du niveau adaptatif de chaque item de l'échelle de comportement adaptatif. Ces paramètres d'items sont utilisés pour dériver un score de déficit en les comparant avec la catégorisation de l'AAMR. Ceci a permis de programmer un algorithme de correction et de production de rapport informatisé qui est transmis au psychologue qui procède à l'évaluation diagnostique. Lyne Taillefer a travaillé sur la

production de ce rapport informatisé (Maurice, Morin & Tassé, 1993).

Nicole Veilleux, en 1991, a produit des normes basées sur des usagers de centres hospitaliers et de centres de réadaptation. Ces normes sont cependant d'un usage restreint. Michelle Lemieux, quant à elle, a analysé les items de l'inventaire des comportements inadéquats. Pour sa part, André Lapointe a exploré la notion de micro-adaptation qui se retrouve à la convergence d'une approche d'évaluation critériée et de l'analyse écologique. Cette approche a été reprise par Carla Vandoni dans les années 1990. Elle a tenté de mesurer les attentes d'un milieu scolaire, en relation avec les items de comportement adaptatif du questionnaire scolaire, dans la classe. Malheureusement, cette avenue ne s'est pas avérée fructueuse car les intervenants scolaires n'ont pas d'attentes rigides et se disent, à juste titre, prêts à recevoir n'importe quel type d'élève et donc, à s'adapter à leurs besoins. Nous pensons qu'une telle approche présenterait plus d'intérêt dans un milieu d'emploi compétitif, par exemple. Rappelons l'analyse factorielle (Tassé, Piédalue & Maurice, 1999) qui contribua à établir la validité de construit. Il est intéressant de noter que ces facteurs se rapprochent des habiletés conceptuelles, pratiques et sociales de la version 2002 de l'AAMR.

### **La version scolaire**

Au début des années 90, plusieurs raisons militent dans le sens de se doter d'une version scolaire, en lien avec la nouvelle définition de 1992 de l'AAMR demandant la division en 10 domaines. Diane Morin (Morin & Maurice, 2001) entreprend une démarche de construction qui permettra de générer des items nouveaux plus appropriés au contexte scolaire et de procéder à une analyse d'items. Cependant, elle innove en demandant aux enseignants et aux parents jusqu'à quel point ils sont capables d'observer l'un ou l'autre comportement. Cette compilation mène à répartir les questions vers les répondants les plus en mesure d'observer les comportements, de telle sorte que les deux questionnaires sont sensiblement différents l'un de l'autre par le nombre d'items et les domaines couverts. Le questionnaire « parents » est

plus important car ceux-ci semblent en mesure d'observer un répertoire plus grand que les enseignants. On retrouve quand même 41 items communs aux deux questionnaires. Chantal Belhumeur a fait l'étude de fidélité test-retest de la version scolaire.

Carla Vandoni a poursuivi dans la foulée de Diane Morin et a développé la version critériée de correction de la version scolaire. Ses travaux ont permis d'établir des normes d'amalgamation des scores des parents et des enseignants, notamment pour les items communs. Elle a dû aussi procéder à l'interpolation du niveau adaptatif des nouveaux items avec une procédure de régression.

Isabelle Vaillant a étudié l'équivalence de mode d'administration papier-crayon et entrevue téléphonique, pour conclure à un niveau d'équivalence satisfaisant au niveau global, mais pour recommander un mode d'administration papier-crayon pour les enseignants et entrevue téléphonique pour les parents.

Une première collecte de normes pour les 7-8 ans a été réalisée par Lyne Taillefer. La collecte de normes pour les 6 ans a été faite par Nathalie Garcin qui a aussi produit une étude de validité avec le Cognitive Assessment System, de Das et Naglieri, avec un échantillon de personnes ayant une déficience. La collecte pour les 9 ans a été complétée par Carine Chartrand. Des travaux sont en cours pour faire une grille de correction informatisée normative.

Des travaux supplémentaires, menés par Annick Lebeau, ont permis d'élargir la base d'items, notamment pour les niveaux de fonctionnement correspondant à l'âge préscolaire. Ils ont donné lieu à la Version préscolaire de l'Échelle Québécoise de Comportements Adaptatifs (ÉQCA-VS), qui a été construite avec l'objectif de permettre une évaluation des programmes de réadaptation avec de jeunes enfants, notamment pour les Troubles envahissants du développement.

Les travaux d'Annie Tardif ont permis d'établir une base d'items élargie dans le domaine des habiletés

sociales, qui servira à des révisions ultérieures des échelles.

### **Testage adaptatif informatisé**

Il ne faut pas oublier une incursion du côté du testage adaptatif informatisé et de la théorie des réponses aux items. Marc Tassé, pour la version originale, et Isabelle Vaillant, avec la version scolaire, ont exploré la possibilité d'appliquer ce modèle au champ du comportement adaptatif.

Que permettrait le testage adaptatif informatisé? Avec la Théorie des réponses aux items, il serait possible de déterminer, pour chaque item, des paramètres de difficulté et de discrimination plus élaborés que dans la théorie des scores classiques, permettant d'administrer uniquement les items qui sont utiles pour déterminer le niveau d'habileté du sujet qui est évalué. Ceci a pour effet de raccourcir la durée de l'évaluation ou d'avoir une mesure plus fine dans la zone de compétence de la personne évaluée.

Plusieurs difficultés se sont présentées dans l'application de ce modèle à nos données. Notamment, en ce qui concerne la version scolaire, nos analyses factorielles pointaient vers plus d'un facteur, ce qui est un problème contournable, mais la nature de ces facteurs n'était pas clair. Nos corrélations entre les mesures parents et enseignants étaient faibles, nous amenant à vouloir réfléchir sur des processus plus fondamentaux avant de s'engager dans un travail d'analyse paramétrique.

### **Plateforme Web**

Des travaux récents, produits par Pierre Senécal, font entrer l'ÉQCA dans le domaine de l'utilisation d'une plateforme Web pour réaliser autant la saisie des questionnaires que leur correction et la production des rapports. Le lecteur pourra trouver les derniers développements dans ce domaine sur le site Web du Laboratoire au <http://eqca.uqam.ca>.

Somme toute, cette présentation m'a permis de faire un retour en arrière et de constater que beaucoup de

travail a été réalisé au cours de ces 20 ans de recherche et de développement autour de l'ÉQCA. Elle m'a permis de rendre hommage à tous ceux et

celles qui, de près ou de loin, nommés ou non, ont contribué au développement de cet instrument de mesure.

## RÉFÉRENCES

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. (1994) *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4<sup>th</sup> ed.). Washington, DC: Author.

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION. (2000) *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (4<sup>th</sup> ed., Text revision). Washington, DC: Author.

GROSSMAN, H. J. (Ed.). (1983) *Classification in mental retardation*. Washington, DC : American Association on Mental Retardation.

HEBER, R.A. (1961) A manual on terminology and classification on mental retardation (2<sup>nd</sup> ed.). *American Journal of Mental Deficiency, Monograph 65*.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE MENTALE (IQDM, 1982) *Fiches méthodologiques BCP. Traduction française de Behavioral Characteristics Progression* : VORT Corporation. Palo Alto. California, 1977.

LUCKASSON, R., COULTER, D. L., FOLLOWAY, E. A., REISS, S., SCHALOCK, R. L., SNELL, M. E., SPITALNIK, D. M. & STARK, J. A. (1992/1994) *Retard mental, Définition, classification et systèmes de soutien*. (9<sup>th</sup> ed.) (Trad. P. Maurice et al.). Montréal, Québec : Edisem. (Ouvrage publié en 1994).

LUCKASSON, R., BORTHWICK-DUFFY, S., BUNTINX, W.G.E., COULTER, D. L., CRAIG, E.M., REEVE, A., SCHALOCK, R. L., SNELL, M. E., SPITALNIK, D.M., SPREAT, S. & TASSÉ, M.J. (2002) *Mental Retardation, Définition, Classification, and Systems of Supports*. Washington : American Association on Mental Retardation.

LUCKASSON, R., BORTHWICK-DUFFY, S., BUNTINX, W.G.E., COULTER, D. L., CRAIG, E.M., REEVE, A., SCHALOCK, R. L., SNELL, M. E., SPITALNIK, D.M., SPREAT, S. & TASSÉ, M.J. (2003) *Retard mental : définition, classification, et systèmes de soutien (10<sup>e</sup> édition)*. (Traduction sous la dir. de Diane Morin) Eastman, Québec : Behaviora. (Ouvrage original publié en 2002).

MAURICE, P., MORIN, D., & TASSÉ, M.J. (1993) *Échelle Québécoise de Comportements Adaptatifs (ÉQCA). Manuel technique*. Montréal, Qc : UQAM, Département de psychologie.

MAURICE, P. & PIÉDALUE, M. (2003) *L'évaluation et la mesure du comportement adaptatif*. In : La déficience intellectuelle, Tassé, M.J. & Morin, D., Eds. Gaëtan Morin : Boucherville.

MORIN, D. & MAURICE, P. (2001) Élaboration de la version scolaire de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs (ÉQCA-VS). *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 12, 7-20.

NIHIRA, K., FOSTER, R., SHELLHAAS, M. & LELAND, H. (1969) *AAMD Adaptive Behavior Scale*. Washington, DC : American Association on Mental Deficiency.

TASSÉ, M. J., PIÉDALUE, M. & MAURICE, P. (1999) *The construct of adaptive behavior : Replication of the multidimensional structure using the Quebec Adaptive Behavior Scale*. Manuscrit inédit. Montréal : Université du Québec à Montréal.

## THÈSES ET MÉMOIRES

BELHUMEUR, CHANTAL. Étude de fidélité test-retest de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1998.

GARCIN, NATHALIE. Normalisation de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs- version scolaire, pour une population d'enfants âgée de six ans. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1999.

LAPOINTE, ANDRÉ. Validité du concept de micro-adaptation en déficience mentale. Thèse de doctorat inédite UQAM, 1988.

LEMIEUX, MICHELLE. Validation des comportements inadéquats de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs sur une population déficiente mentale. Mémoire de maîtrise inédit. UQAM, 1988.

MORIN, DIANE. Élaboration de la version scolaire de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs. Thèse de doctorat inédite, UQAM 1993.

LEBEAU, ANNICK. Construction d'une banque d'items de comportements adaptatifs pour fin d'évaluation de la programmation de niveau préscolaire. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1999.

RENAUD, NICOLE. Analyse des items d'une échelle de comportement adaptatif (EQCA) chez une population handicapée par une déficience mentale. Mémoire de maîtrise inédit. UQAM, 1988.

SENÉCAL, PIERRE. Comparaison des modes d'administration par Internet et papier-crayon de l'ÉQCA Version Originale. Thèse de doctorat inédite. UQAM, 2003.

SENÉCAL, PIERRE. Analyse des modes de cotations des parents et des enseignants de l'ÉQCA-VS et leur impact sur l'évaluation du déficit des comportements adaptatifs. Travail dirigé de M.Ps. inédit, UQAM, 2001.

TAILLEFER, LYNE. Élaboration du rapport normatif informatisé de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1998.

TARDIF, ANNIE. Élaboration d'items du domaine des habiletés sociales de l'Échelle québécoise de comportements adaptatifs pour des adultes sans retard mental. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1998.

TASSÉ, MARC. Étude de la fidélité test-retest et inter-juges de l'ÉQCA, élaboration de la version testage adaptatif informatisé

de l'ÉQCA. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1994. VAILLANT, ISABELLE. Comparaison des modes d'administration téléphonique et papier-crayon de l'ÉQCA-VS et démarche de construction d'une version de testage adaptatif informatisé. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 2000. VANDONI, CARLA. Étude de la validité globale des comportements adaptatifs, du rapport critérié de l'ÉQCA-VS et de la micro-adaptation. Thèse de doctorat inédite, UQAM, 1998. VEILLEUX, NICOLE. Normalisation de l'Échelle québécoise de comportement adaptatif chez une population ayant une déficience mentale. Mémoire de maîtrise inédit, UQAM, 1991.